
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 7 mars 2016

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p.5)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p.5)
Appel nominal	(p.5)
Adoption du procès-verbal de la Commission permanente du 8 février 2016	(p.6)
N° CP-2016-0740 Etudes de jalonnement sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p.6)
N° CP-2016-0741 Extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -	(p.6)
N° CP-2016-0742 Vénissieux - Création d'une voie nouvelle reliant les rues Picard et Rolland à la rue Billon - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p.6)
N° CP-2016-0743 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative de la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0638 du 11 janvier 2016 -	(p.7)
N° CP-2016-0744 Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p.7)
N° CP-2016-0745 Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p.7)
N° CP-2016-0746 Garantie d'emprunt accordée à la Fondation Rambaud auprès du Crédit lyonnais -	(p.7)

- N° CP-2016-0747** *Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -* (p.7)
- N° CP-2016-0748** *Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -* (p.7)
- N° CP-2016-0749** *Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes - Année 2016 - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0648 du 11 janvier 2016 -* (p.7)
- N° CP-2016-0750** *Fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées connexes à ce matériel et maintenance sur détecteurs et outils d'exploitation des données - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence - Autorisation de signer le marché -* (p.8)
- N° CP-2016-0751** *Maintenance, réparations et contrôles des installations de ventilations, chaufferies et climatisations des stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p.8)
- N° CP-2016-0752** *Etudes de faisabilité et de dimensionnement de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -* (p.8)
- N° CP-2016-0753** *Travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lots n° 1 à 19 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -* (p.8)
- N° CP-2016-0754** *Travaux d'installation de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché -* (p.8)
- N° CP-2016-0755** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle bâtie cadastrée B 2945, située 6, avenue Pierre Brossolette et appartenant à l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) -* (p.9)
- N° CP-2016-0756** *Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition des lots n° 24 et 208 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Ibrahim Koc - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0335 du 13 octobre 2014 -* (p.10)
- N° CP-2016-0757** *Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flachères et appartenant aux époux Degrange -* (p.9)
- N° CP-2016-0758** *Chassieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située au lieu-dit Les Grandes Roberdières à l'intersection de la route de Lyon et de l'avenue Jean Mermoz et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) -* (p.9)

- N° CP-2016-0759** *Corbas - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin des Terreaux et appartenant aux consorts Nugues -* (p.9)
- N° CP-2016-0760** *Saint Didier au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu situé chemin des Gorges et appartenant au Syndicat mixte des Monts d'Or -* (p.9)
- N° CP-2016-0761** *Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 55, rue Emile Zola et appartenant à la Société Alliade habitat ou toute autre société qui lui sera substituée -* (p.9)
- N° CP-2016-0762** *Sathonay Camp - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 30, avenue Paul Delorme et appartenant aux époux Badoil -* (p.9)
- N° CP-2016-0763** *Villeurbanne - Développement urbain - Projet Médipôle - Echange sans soulte, entre la Métropole de Lyon et les sociétés Natixis Lease Immo et Genefim, de 2 parcelles de terrain nu situées au droit des 160 à 186, rue Léon Blum -* (p.10)
- N° CP-2016-0764** *Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, de lots de copropriété dans un immeuble situé 12, rue de la Soie et appartenant à M. Beniamino Montagna -* (p.9)
- N° CP-2016-0765** *Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Transfert, à titre gratuit, au profit de la Métropole de Lyon, d'une partie du domaine public communal située à l'angle des voies dénommées Petite rue de la Poudrette et rue de la Poudrette -* (p.10)
- N° CP-2016-0766** *Lyon 7° - Développement urbain - Quartier Gerland - Cession, à la société en nom collectif (SNC) Gerland, à titre onéreux, d'un terrain situé allée Pierre de Coubertin et rue du Vercors - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -* (p.9)
- N° CP-2016-0767** *Saint Priest - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située 14, rue Monseigneur Ancel à la SCI Saint-Priest -* (p.9)
- N° CP-2016-0768** *Villeurbanne - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, suite à préemption, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, d'un immeuble situé 68, rue Octavie -* (p.9)
- N° CP-2016-0769** *Lyon 7° - Habitat logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 17 lots de copropriété dans l'immeuble situé 10, rue de Marseille -* (p.10)
- N° CP-2016-0770** *Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit d'Electricité réseau distribution France (ERDF) sur une parcelle de terrain métropolitaine située avenue Jean Cagne - Approbation d'une convention -* (p.10)
- N° CP-2016-0771** *Prestations de tierce maintenance applicative (TMA) sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : TMA gestion - Autorisation de signer l'avenant n° 1 de prolongation au marché public -* (p.11)

- N° CP-2016-0772** *Schéma directeur des énergies - Convention de partenariat avec Electricité réseau distribution France (ERDF) sur la période 2016-2018 -* (p.12)
- N° CP-2016-0773** *Schéma directeur des énergies - Convention de partenariat avec Gaz réseau distribution France (GRDF) sur la période 2016-2018 -* (p.12)
- N° CP-2016-0774** *Réalisation du positionnement marketing stratégique évolutif sur la période 2016-2020 pour la promotion des Sciences de la vie de la Métropole de Lyon avec la réalisation d'outils de communication - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p.12)
- N° CP-2016-0775** *Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 janvier 2016 -* (p.12)
- N° CP-2016-0776** *Mandat spécial accordé à MM. les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, MM. les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016 - Voyage de Mémoire -* (p.12)
- N° CP-2016-0777** *Lyon 2° - Villeurbanne - Limonest - Lyon 3° - Tassin la Demi Lune - Autorisation de déposer une demande de permis de construire, une demande de permis de construire modificatif et des demandes de permis de démolir -* (p.13)
- N° CP-2016-0778** *Lyon 2° - Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n° 2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence -* (p.13)
- N° CP-2016-0779** *Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua à Villeurbanne - Lots n° 1, 2, 4 et 12 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -* (p.13)
- N° CP-2016-0780** *Bron - Reconstruction de la pouponnière - Mission de maîtrise d'œuvre - Autorisation de signer un avenant n° 3 au marché public -* (p.13)
- N° CP-2016-0781** *Champagne au Mont d'Or - Restructuration du collège Jean Philippe Rameau - Lots n° 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15 et 16 - Autorisation de signer un avenant n° 1 pour les lots n° 3 et 16, n° 2 pour les lots n° 4, 9, 13 et 15 et n° 3 pour les lots n° 2, 6, 7, 10 et 11 -* (p.13)
- N° CP-2016-0782** *Lyon 2° - Travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - lot n° 1 : alarme et détection incendie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -* (p.13)
- N° CP-2016-0783** *Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n° 19 : voirie et réseaux divers (VRD) aménagements extérieurs - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise EBM -* (p.13)

- N° CP-2016-0784** *Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Tonkin II - Demande d'accord sur la modification, et ses conséquences, de la servitude d'usage public grevant la résidence Bizet située 12 à 24, boulevard du 11 novembre 1918 pour la mise en œuvre des autorisations de construire délivrées à Est Métropole habitat -* (p.13)
- N° CP-2016-0785** *Bron - Lyon 3° - Villeurbanne - Charly - Chassieu - Saint Cyr au Mont d'Or - Lyon 7° - Meyzieu - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -* (p.14)
- N° CP-2016-0786** *Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation -* (p.15)
- N° CP-2016-0787** *Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) métropolitain - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'animation du dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -* (p.15)
- N° CP-2016-0788** *Irigny - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre -* (p.15)
- N° CP-2016-0789** *Lyon - Etudes de stationnement sur la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -* (p. 16)
- N° CP-2016-0790 -** *Assistance au contrôle de l'exploitation de l'usine d'incinération Lyon-Nord et études dans le domaine de l'incinération - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -* (p. 16)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le 7 mars 2016 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 26 février 2016 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mmes Guillemot, Picot, MM. Le Faou, Philip, Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mmes Frih, Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantonii.

Absents excusés : M. Abadie (pouvoir à Mme Vullien), Mme Geoffroy (pouvoir à Mme Laurent), M. Claisse.

Membres invités

Présents : MM. Devinaz, Lebuhotel, Gouverneyre

Absent non excusé : M. Chabrier

Absents excusés : Mme Runel, M. Longueval

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

**Adoption du procès-verbal
de la Commission permanente du 8 février 2016**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 8 février 2016. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).

N° CP-2016-0740 - Etudes de jalonnement sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0741 - Extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Métropole de Lyon - Marché annuel à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2016-0742 - Vénissieux - Création d'une voie nouvelle reliant les rues Picard et Rolland à la rue Billon - Travaux de voirie - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte les dossiers n° CP-2016-0740 à CP-2016-0742. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je rapporte en fait les dossiers de monsieur Abadie. Il ne m'a pas laissé de pouvoir parce que je pense que, dans son esprit, le fait de me donner les dossiers me donnait le pouvoir mais formellement je n'ai pas de pouvoir.

Le dossier n° CP-2016-0740 concerne un marché annuel à bons de commande pour des études de jalonnement sur le territoire de la Métropole de Lyon. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et d'autoriser le Président à signer le marché. Ce dossier a pour objet le lancement d'une procédure en vue de l'attribution d'un marché d'études de jalonnement pour la période 2016-2017 et, éventuellement 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020 par reconduction expresse pour un montant minimum annuel de 60 000 € HT et maximum de 240 000 € HT, soit un montant minimum de 240 000 € HT et maximum de 960 000 € HT pour 4 ans

Le dossier n° CP-2016-0741 concerne l'extension du réseau et raccordement d'équipements du poste de commandement régulation et du poste de commandement (PC) bornes sur le territoire de la Métropole de Lyon. Il s'agit du lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert. Le système de commande de régulation et d'information du trafic et des événements routiers (CRITER) est un système d'information et de commande qui produit principalement des services de supervision technique, régulation du trafic urbain, information des bénéficiaires en temps réel sur les conditions de déplacement au sein de l'agglomération, acquisition et historisation de données de trafics pour connaître les trafics et améliorer leurs gestions. C'est absolument indispensable pour Onlmoov ou d'autres applications. Le marché porte sur une commande annuelle maximum de 1 200 000 € HT et maximum de 4 800 000 € HT.

Le dossier n° CP-2016-0742 à Vénissieux concerne la création d'une voie nouvelle reliant les rues Picard et Rolland à la rue Billon (travaux de voirie). Il s'agit d'une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il est donc proposé d'autoriser monsieur le Président à signer le marché de travaux avec l'entreprise Jean Lefebvre Rhône-Alpes pour un montant de 209 802,52 € HT. La dépense totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale individualisée le 2 novembre 2015 pour un montant de 500 000 € TTC.

Voilà monsieur le Président, les 3 dossiers que j'avais l'honneur de présenter.

M. LE PRESIDENT : Merci madame Vullien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

N° CP-2016-0743 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative de la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0638 du 11 janvier 2016 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0744 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0745 - Garantie d'emprunt accordée à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0746 - Garantie d'emprunt accordée à la Fondation Rambaud auprès du Crédit lyonnais - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0747 - Garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0748 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2016-0749 - Renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes - Année 2016 - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0648 du 11 janvier 2016 - Pôle transformation et régulation - Direction de l'évaluation et de la performance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° CP-2016-0743 à CP-2016-0749. Madame Frih, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, je rapporte les dossiers de Gérard Claisse.

Les dossiers n° CP-2016-0743 à CP-2016-0748 concernent des garanties d'emprunts pour diverses opérations concernant 351 logements et un montant total garanti de 15 120 420 €.

Le dossier n° CP-2016-0743 est une décision modificative à la Commission permanente du 11 janvier dernier. La SA d'HLM 3F Immobilière a informé la Métropole d'une modification du plan de financement de cette opération. Les montants des prêts sollicités ayant été modifiés, il convient d'en prendre acte. Pour cette opération concernant l'acquisition en VEFA de 25 logements situés à Lyon 5°, il est donc proposé de garantir un montant total de 2 220 749 €.

Le dossier n° CP-2016-0744 concerne des garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat pour des opérations d'acquisitions-améliorations de 179 logements à Vénissieux et l'acquisition en VEFA de 19 logements à Quincieux. Le montant total garanti est de 9 723 605 €.

Le dossier n° CP-2016-0745 concerne une garantie d'emprunt accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Adoma pour la construction de 24 logements rue Jean-Pierre Lévy à Lyon 3°. Le montant total garanti est de 528 315 €.

Le dossier n° CP-2016-0746 concerne une garantie d'emprunt à hauteur de 50 % accordée à la Fondation Rambaud pour son opération de rénovation et de restructuration de la résidence foyer-logement pour personnes âgées Barthélémy Buyer située au 179, avenue Barthélémy Buyer à Lyon 9°. Le montant total garanti est de 714 341 €.

Le dossier n° CP-2016-0747 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Société anonyme d'économie mixte (SAEM) Semcoda pour la réhabilitation de 27 pavillons rue Louise Michel à Décines Charpieu et l'acquisition de 10 logements route de Paris à Charbonnières les Bains. Le montant total garanti est de 1 270 410 €.

Le dossier n° CP-2016-0748 concerne une garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) de l'Ain Dynacité pour des opérations de réhabilitation de 67 logements à Villeurbanne. Le montant total garanti est de 663 000 €.

Le dossier n° CP-2016-0749 est une décision modificative à la décision de la Commission permanente n° CP-2016-0648 du 11 janvier 2016 concernant le renouvellement de l'adhésion aux associations et versement des cotisations correspondantes.

Une erreur matérielle a conduit à l'omission du renouvellement de notre adhésion à l'Association pour le développement des techniques de transport d'environnement (ATEC ITS France). Le montant de l'adhésion, en revanche, figurait bien dans le montant total délibéré. Il est proposé de délibérer le renouvellement de l'adhésion à ATEC ITS France.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale de la société immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-0743 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*). M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-0744 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

N° CP-2016-0750 - Fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées connexes à ce matériel et maintenance sur détecteurs et outils d'exploitation des données - Lancement de la procédure négociée avec mise en concurrence - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2016-0751 - Maintenance, réparations et contrôles des installations de ventilations, chaufferies et climatisations des stations d'épuration et de relèvement de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2016-0752 - Etudes de faisabilité et de dimensionnement de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2016-0754 - Travaux d'installation de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement de la Métropole de Lyon - Lancement de la procédure adaptée - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2016-0753 - Travaux de maintenance du réseau d'assainissement - Lots n° 1 à 19 - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° CP-2016-0750 à CP-2016-0754. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2016-0750 concerne la fourniture de détecteurs de gaz portatifs et de pièces détachées pour la maintenance sur détecteurs et outils d'exploitation des données. Le montant global maximum des prestations s'élèverait à 480 000 € HT sur 4 ans. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° CP-2016-0751 concerne la maintenance, réparations et contrôles des installations de ventilations, chaufferies et climatisations des stations d'épuration et de relèvement. Le marché fait l'objet d'un marché à bons de commande conclu pour une durée ferme de 4 ans pour un montant total maximum de 600 000 € HT.

Le dossier n° CP-2016-0752 concerne les études de faisabilité et de dimensionnement de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement. Le montant global maximum des prestations s'élèverait à 300 000 € HT sur 4 ans.

Le dossier n° CP-2016-0754 concerne des travaux d'installation de stations de mesure sur les réseaux d'assainissement. Le marché comporterait un engagement de commande maximum de 450 000 € HT pour la durée ferme de 4 ans.

Le dossier n° CP-2016-0753 concerne les travaux de maintenance du réseau d'assainissement. Le présent dossier a pour objet le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert en vue de l'attribution des marchés pour 19 lots. Le montant global maximum des travaux s'élèverait à 34 600 000 € HT sur 4 ans.

Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2016-0755 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de la parcelle bâtie cadastrée B 2945, située 6, avenue Pierre Brossolette et appartenant à l'Etablissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0756 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition des lots n° 24 et 208 dépendant d'un immeuble de la copropriété Le Terraillon situé 13, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Ibrahim Koc - Abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0335 du 13 octobre 2014 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0757 - Charly - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située chemin des Flachères et appartenant aux époux Degrange - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0758 - Chassieu - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située au lieu-dit Les Grandes Roberdières à l'intersection de la route de Lyon et de l'avenue Jean Mermoz et appartenant au Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0759 - Corbas - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située chemin des Terreaux et appartenant aux conjoints Nugues - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0760 - Saint Didier au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu situé chemin des Gorges et appartenant au Syndicat mixte des Monts d'Or - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0761 - Saint Fons - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain nu située 55, rue Emile Zola et appartenant à la Société Alliade habitat ou toute autre société qui lui sera substituée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0762 - Sathonay Camp - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain nu situé 30, avenue Paul Delorme et appartenant aux époux Badoil - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0763 - Villeurbanne - Développement urbain - Projet Médipôle - Echange sans soulte, entre la Métropole de Lyon et les sociétés Natixis Lease Immo et Genefim, de 2 parcelles de terrain nu situées au droit des 160 à 186, rue Léon Blum - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0764 - Villeurbanne - Habitat logement social - Acquisition, à titre onéreux, de lots de copropriété dans un immeuble situé 12, rue de la Soie et appartenant à M. Beniamino Montagna - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0765 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie - Transfert, à titre gratuit, au profit de la Métropole de Lyon, d'une partie du domaine public communal située à l'angle des voies dénommées Petite rue de la Poudrette et rue de la Poudrette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0766 - Lyon 7° - Développement urbain - Quartier Gerland - Cession, à la société en nom collectif (SNC) Gerland, à titre onéreux, d'un terrain situé allée Pierre de Coubertin et rue du Vercors - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0767 - Saint Priest - Plan de cession - Cession, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située 14, rue Monseigneur Ancel à la SCI Saint-Priest - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0768 - Villeurbanne - Habitat logement social - Cession, à titre onéreux, suite à préemption, à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, d'un immeuble situé 68, rue Octavie - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0769 - Lyon 7° - Habitat logement social - Mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 17 lots de copropriété dans l'immeuble situé 10, rue de Marseille - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2016-0770 - Vénissieux - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong - Institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit d'Electricité réseau distribution France (ERDF) sur une parcelle de terrain métropolitaine située avenue Jean Cagne - Approbation d'une convention - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n° CP-2016-0755 à CP-2016-0770. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, je vous présente 16 dossiers relatifs à l'action foncière de la Métropole.

Les dossiers n° CP-2016-0757, CP-2016-0758, CP-2016-0760 à CP-2016-0762 concernent des acquisitions sur les communes de Charly, Chassieu, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Fons et Sathonay Camp. Il s'agit d'opérations de voirie de proximité et d'acquisitions de terrains nus à titre gratuit pour des élargissements de voirie. La surface acquise totale est de 1 652 mètres carrés.

Le dossier n° CP-2016-0759, à Corbas concerne l'acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de 160 mètres carrés environ pour la réalisation de sens giratoires et de places de stationnement pour un montant de 4 800 €,

Le dossier n° CP-2016-0755, à Bron Terraillon concerne une opération de renouvellement urbain (ORU). Il s'agit d'une acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle appartenant à l'Établissement public national d'aménagement et de restructuration des espaces commerciaux et artisanaux (EPARECA) pour un montant de 263 000 € TTC.

Le dossier n° CP-2016-0764, à Villeurbanne concerne l'acquisition, à titre onéreux, de lots de copropriété dans un immeuble. Ce bien serait acquis en vue d'une cession ultérieure à l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, dans le cadre d'un projet de démolition-reconstruction à réaliser conjointement sur l'emprise des tènements situés 12, rue de la Soie et 15, rue Francia en vue d'une opération de logement social pour un montant de 84 798 €.

Le montant total de ces acquisitions représente 352 598 €.

Le dossier n° CP-2016-0766 à Lyon 7°, quartier Gerland concerne une cession, à la société en nom collectif (SNC) Gerland, à titre onéreux, d'un terrain en vue de la réalisation d'un ensemble immobilier de logements étudiants et de services dénommé European Campus Life Activities (ECLA) qui a l'ambition d'être un campus étudiant innovant et d'excellence internationale et un espace sportif dédié au basketball dénommé Tony Parker Academy (TP Academy).

Le programme prévisionnel de construction global est d'environ 15 250 mètres carrés de surface de plancher (SDP), réparti ainsi :

- réalisation d'environ 8 577 mètres carrés de logements étudiants,
- réalisation d'environ 2 854 mètres carrés de logements sociaux étudiants,
- réalisation d'environ 3 819 mètres carrés dédiés aux espaces sportifs et médicaux.

Sur le total de cette opération, il y aura 399 logements étudiants dont 120 logements locatifs sociaux étudiants. Le terrain nu est cédé pour un montant de 9 729 868,88 €.

Le dossier n° CP-2016-0768, à Villeurbanne, rue Octavie, concerne une cession, à titre onéreux, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat. Il s'agit d'une opération de remembrement pour la réalisation de 47 logements sociaux pour une surface de 488 mètres carrés et un montant de 273 000 €.

Le dossier n° CP-2016-0767 à Saint Priest, concerne une cession, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain située rue Monseigneur Ancel à la SCI Saint-Priest pour la réalisation d'un parking. Il s'agit d'une surface de 785 mètres carrés pour un montant de 22 000 €.

Le total des cessions pour ces 3 dossiers représente un montant de 8 024 868,88 €.

Le dossier n° CP-2016-0756 à Bron Terraillon, concerne une opération de renouvellement urbain (ORU). Il s'agit de l'abrogation de la décision du Bureau n° B-2014-0335 du 13 octobre 2014 concernant l'acquisition de 2 lots, un appartement et une cave. Après une ordonnance d'expropriation, nous rentrons dans le cadre de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP). C'est un dossier sans dépense.

Le dossier n° CP-2016-0765 à Villeurbanne, concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie. Il s'agit du transfert, à titre gratuit, d'une partie du domaine public communal pour un programme de construction dans l'îlot C.

Le dossier n° CP-2016-0763 à Villeurbanne concerne un échange sans soulte, de 2 parcelles de terrain nu pour l'élargissement de la rue Léon Blum.

Le dossier n° CP-2016-0770 à Vénissieux, concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Armstrong. Il s'agit de l'institution d'une servitude d'implantation d'un transformateur et de passage de canalisations électriques au profit d'Electricité réseau distribution France (ERDF), à titre gratuit.

Le dossier n° CP-2016-0769 à Lyon 7° concerne la mise à disposition, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 17 lots de copropriété dans l'immeuble pour faire 6 PLUS et 3 PLAI pour une recette de 166 572 €.

J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci bien monsieur Crimier. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité. M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-0761 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2016-0771 - Prestations de tierce maintenance applicative (TMA) sur le parc applicatif de gestion de la Métropole de Lyon - Lot n° 1 : TMA gestion - Autorisation de signer l'avenant n° 1 de prolongation au marché public - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte le dossier n° CP-2016-0771. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, ce dossier porte sur un avenant permettant la prolongation de 6 mois d'un marché de prestations de maintenance et d'aide à l'utilisation de serveurs et de progiciels pour la Métropole. Il s'agit d'un marché entre 1 M€ HT et 4 M€ HT.

Je vous remercie.

M. LE PRÉSIDENT : Très bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2016-0774 - Réalisation du positionnement marketing stratégique évolutif sur la période 2016-2020 pour la promotion des Sciences de la vie de la Métropole de Lyon avec la réalisation d'outils de communication - Autorisation de signer le marché de prestations intellectuelles à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction ressources -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte le dossier n° CP-2016-0774. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur : Monsieur le Président, il s'agit de vous autoriser à signer un marché à bons de commandes sur les outils de communication et le positionnement marketing des Sciences de la vie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

N° CP-2016-0772 - Schéma directeur des énergies - Convention de partenariat avec Electricité réseau distribution France (ERDF) sur la période 2016-2018 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° CP-2016-0773 - Schéma directeur des énergies - Convention de partenariat avec Gaz réseau distribution France (GRDF) sur la période 2016-2018 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Madame la Conseillère déléguée Belaziz rapporte les dossiers n° CP-2016-0772 et CP-2016-0773. Madame Belaziz, vous avez la parole.

Mme la Conseillère déléguée BELAZIZ, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, les 2 dossiers qui sont présentés consistent à accepter dans la continuité de l'élaboration du schéma directeur des énergies engagé depuis janvier 2015, 2 conventions de partenariat, l'une avec Electricité réseau distribution France (ERDF), l'autre avec Gaz réseau distribution France (GRDF) pour la période 2016-2018.

ERDF et GRDF sont devenus aujourd'hui 2 acteurs incontournables de la transition énergétique en tant que gestionnaires du service public des réseaux de distribution d'électricité et de gaz sur lesquels nous devons nous appuyer pour la construction de notre politique énergétique métropolitaine. Ces 2 partenariats doivent permettre de construire ensemble la vision prospective et stratégique de l'organisation de notre territoire en matière énergétique à l'horizon 2030.

Les conventions à établir en préciseront les axes. L'échange de données énergétiques dont disposent ces 2 partenaires nous sera nécessaire pour appréhender les enjeux de production et de consommation ainsi que la connaissance des réseaux d'alimentation et de distribution d'électricité et de gaz sur notre territoire. Ces partenariats seront formalisés par leur représentation au Conseil scientifique, leurs présences en tant que partenaires privilégiés au séminaire d'ensemble et leurs présences aux groupes de travail spécifiques en bilatéral avec la Métropole ou en instances élargies entre eux ou avec d'autres partenaires.

Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Conseillère déléguée BELAZIZ.

N° CP-2016-0775 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er au 31 janvier 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2016-0776 - Mandat spécial accordé à MM. les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, MM. les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016 - Voyage de Mémoire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2016-0777 - Lyon 2° - Villeurbanne - Limonest - Lyon 3° - Tassin la Demi Lune - Autorisation de déposer une demande de permis de construire, une demande de permis de construire modificatif et des demandes de permis de démolir - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0778 - Lyon 2° - Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n° 2 - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0779 - Villeurbanne - Travaux de construction de la plateforme de recherche AxelOne sur le Campus LyonTech La Doua à Villeurbanne - Lots n° 1, 2, 4 et 12 - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0780 - Bron - Reconstruction de la pouponnière - Mission de maîtrise d'œuvre - Autorisation de signer un avenant n° 3 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0781 - Champagne au Mont d'Or - Restructuration du collège Jean Philippe Rameau - Lots n° 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 11, 13, 15 et 16 - Autorisation de signer un avenant n° 1 pour les lots n° 3 et 16, n° 2 pour les lots n° 4, 9, 13 et 15 et n° 3 pour les lots n° 2, 6, 7, 10 et 11 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0782 - Lyon 2° - Travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - lot n° 1 : alarme et détection incendie - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0783 - Lyon 1er - Création d'un collège sur le site de la Tourette - Lot n° 19 : voirie et réseaux divers (VRD) aménagements extérieurs - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise EBM - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2016-0784 - Villeurbanne - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Tonkin II - Demande d'accord sur la modification, et ses conséquences, de la servitude d'usage public grevant la résidence Bizet située 12 à 24, boulevard du 11 novembre 1918 pour la mise en œuvre des autorisations de construire délivrées à Est Métropole habitat - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

M. LE PRÉSIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n° CP-2016-0775 à CP-2016-0784. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° CP-2016-0775 concerne les déplacements autorisés sur la période du 1er au 31 janvier 2016. Ils sont détaillés dans le projet de décision.

Le dossier n° CP-2016-0776 vise à accorder un mandat spécial accordé à MM. les Conseillers délégués Renaud George et Damien Berthilier, MM. les Conseillers Claude Cohen, Alexandre Vincendet, Gilbert-Luc Devinaz et Romain Blachier pour un déplacement à Auschwitz et Birkenau du 9 au 10 mars 2016 dans le cadre d'un voyage de Mémoire. Celui-ci est organisé conjointement avec le Département du Rhône, au profit de 150 collégiens. L'objectif étant de développer chez les collégiens la pratique d'une citoyenneté active, solidaire et éclairée et de leur faire prendre conscience des risques engendrés par le racisme et la xénophobie.

Le dossier n° CP-2016-0777 à Lyon 2°, Villeurbanne, Limonest, Lyon 3° et Tassin la Demi Lune concerne l'autorisation de déposer une demande de permis de construire pour le Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Il s'agit de la démolition d'ouvrages liés au déploiement du projet urbain, sur le bâtiment du CELP et de la reconversion d'espaces intérieurs, une demande de permis de construire modificatif pour le Campus LyonTech La Doua. Il s'agit de modifications de façades sur le bâtiment. Et enfin, des demandes de permis de démolir portant sur une maison d'habitation, une partie d'un cabanon pour la création d'une future voirie et d'un immeuble pour un élargissement de voirie.

Le dossier n° CP-2016-0778 à Lyon 2° vise à autoriser la signature du marché à bons de commandes et des prestations de nettoyage de bâtiments du site avenue Krüger de la direction de la propreté avec l'entreprise L'Orangerie.

Le dossier n° CP-2016-0779 à Villeurbanne vise à autoriser la signature de marchés de travaux dans le cadre de la construction de la plateforme de recherche Axel'One sur le Campus LyonTech La Doua destinée à accueillir des projets d'expérimentation à petite échelle. Le montant de ce marché s'élève à 2 234 924 € TTC.

Le dossier n° CP-2016-0780 à Bron concerne l'autorisation de signer un avenant n° 3 au marché public de mission de maîtrise d'ouvrages dans le cadre de la reconstruction de la pouponnière, avec le groupement UNANIME ARCHITECTES/AGIBAT INGENIERIE/KATENE/ETAMINE/EUROPE ACOUSTIQUE INGENIERIE. Cet avenant est nécessaire à cause de 2 reports de démarrage de travaux de l'opération de reconstruction qui ont eu lieu à la demande de la maîtrise d'ouvrages et de la présence d'un réseau électrique, en profondeur, non identifié à l'origine, ce qui a nécessité un dévoiement de réseaux.

Le dossier n° CP-2016-0781 à Champagne au Mont d'Or concerne la restructuration du collège Jean Philippe Rameau. Il s'agit d'autoriser la signature de plusieurs avenants au marché de travaux.

Le dossier n° CP-2016-0782 à Lyon 2° concerne les travaux de remplacement du système de sécurité et d'alarme incendie du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Il s'agit d'autoriser la signature de l'avenant n° 1 au marché de travaux publics.

Le dossier n° CP-2016-0783 à Lyon 1^{er} concerne la création d'un collège sur le site de la Tourette. Il s'agit d'autoriser de signer le protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise EBM relatif aux travaux de voirie et réseaux divers (VRD) aménagements extérieurs, afin de mettre un terme au litige qui les oppose.

Le dossier n° CP-2016-0784 à Villeurbanne concerne la zone d'aménagement concerté (ZAC) Tonkin II. Il s'agit de prendre acte de la demande du bailleur social Est Métropole habitat d'entreprendre des travaux qui comprennent la démolition d'escaliers en pied d'immeuble ainsi que sa reconstruction dans un lieu plus adapté et la suppression de 2 passages sous porche afin de résoudre les problèmes déviants de ceux-ci. 2 logements supplémentaires seront aussi construits et la surface SHON sera ainsi augmentée entraînant une augmentation de loyer de 2,59 € par mètre carré, prix fixé par la délibération du Conseil de Communauté du 15 décembre 1986. Ces travaux entraînent également une modification de l'assiette d'usage public induite par Est Métropole habitat. Il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes se référant à cette modification.

J'en ai terminé, merci beaucoup.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2016-0785 - Bron - Lyon 3° - Villeurbanne - Charly - Chassieu - Saint Cyr au Mont d'Or - Lyon 7° - Meyzieu - Aide à la pierre - Logement social 2015 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Llung rapporte le dossier n° CP-2016-0785. Monsieur Llung, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LLUNG, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° CP-2016-0785 à Bron, Lyon 3°, Villeurbanne, Charly, Chassieu, Saint Cyr au Mont d'Or, Lyon 7° et Meyzieu concerne la délégation donnée par le Conseil de la Métropole le 16 janvier dernier. Il s'agit de décider des attributions des subventions d'aide à la pierre, soit au titre de la Métropole, soit au titre de l'Etat.

Le principe est toujours le même, les bailleurs décident et proposent leurs opérations. Nous décidons au titre de l'Etat ou de la Métropole, des aides qui sont accordées. La décision faisant état des différentes modalités qui concernent les acomptes et le solde. La réalisation doit être faite dans les 18 mois sinon c'est une annulation. Les décisions qui concernent aujourd'hui les aides à la pierre comptent pour 4,4 M€ environ. Elles concernent 289 logements sociaux dont 64 en PLUS et 198 en PLAI, au titre de la Métropole, 19 PLUS et 8 PLAI au titre de l'ANRU pour 176 000 €. En annexe il y a le tableau qui récapitule toutes les opérations ainsi que leur localisation.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité, Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de l'assemblée générale de la société immobilière Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-0785 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*). M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n° CP-2016-0785 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président LLUNG.

N° CP-2016-0786 - Ecoreno'v 2016 - Attribution des subventions en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et des immeubles d'habitation - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vessiller rapporte le dossier n° CP-2016-0786. Madame Vessiller, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VESSILLER, rapporteur : Merci. Le dossier n° CP-2016-0786 concerne la mise en place de subventions éco-rénovation en faveur de la réhabilitation énergétique performante des logements et immeubles d'habitation du parc de logements privés suite à la délibération du Conseil n° 2015-0639 du 21 septembre 2015. Il est proposé à la Commission permanente de subventionner des opérations pour un montant total de 148 000 €, permettant la réhabilitation de 44 logements privés à Tassin la Demi Lune, dont 40 logements financés de façon collective (syndicat de copropriétaires), et 4 logements de façon individuelle (4 maisons individuelles), au titre de la subvention éco-rénovation.

Je rappelle qu'une campagne d'information sur l'éco-rénovation a lieu actuellement dans les lieux publics et que si les communes ont besoin de documentation ou d'information, les services sont à votre disposition. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Je pense que cela va marcher. Il faut que cela marche. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VESSILLER.

N° CP-2016-0787 - Programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) métropolitain - Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'animation du dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2016-0788 - Irigny - Site d'Yvours - Opération d'aménagement des infrastructures de desserte - Autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n° CP-2016-0787 et CP-2016-0788. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le dossier n° CP-2016-0787 concerne une mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage pour l'animation du dispositif de veille et d'accompagnement des copropriétés dans le cadre du programme opérationnel de prévention et d'accompagnement des copropriétés (POPAC) métropolitain. Une action a été réalisée à titre expérimental sur le secteur de La Duchère que la Métropole souhaite élargir en termes de territoire, notamment aux secteurs de copropriétés fragiles et qui font l'objet de plan de sauvegarde. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert pour l'attribution du marché à bons de commande pour un montant annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 200 000 € HT. Sachant que pour la première année du marché, il est envisagé une consommation de crédit à hauteur de 100 000 € HT.

Le dossier n° CP-2016-0788 à Irigny, site d'Yvours concerne l'autorisation de signer l'avenant n° 3 au marché de maîtrise d'œuvre. Les études de maîtrise d'œuvres, sur ce secteur, ont été confiées au groupement JNC Sud/AREP/Sitétudes/Niagara. L'objet de cet avenant est de régulariser une erreur matérielle intervenue dans l'avenant n° 2. Au regard du montant des honoraires de ce groupement d'entreprises, il est fait état d'une diminution de ceux-ci de 29 650,54 € HT. Il s'agit donc d'approuver cet avenant n° 3 qui baisse le montant des prestations.

M. LE PRESIDENT : Bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2016-0789 - Lyon - Etudes de stationnement sur la Métropole de Lyon - Marchés à bons de commande - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Conseiller délégué Vesco rapporte le dossier n° CP-2016-0789. Monsieur Vesco, vous avez la parole.

M. le Conseiller délégué VESCO, rapporteur : Merci monsieur le Président. Le dossier n° CP-2016-0789 concerne une relance du marché d'études de stationnement. Il s'agit d'un marché à bons de commande dans le cadre de la triple compétence exercée par la Métropole dans le domaine du stationnement (parcs en ouvrages concédés, aires de stationnement, définition des normes de stationnement dans le cadre du PLUH).

L'objectif de ce marché est de fournir des données sur les usages du stationnement ainsi qu'une assistance dans l'élaboration de la stratégie de stationnement, notamment dans le cadre de projets urbains, comme la Part-Dieu ou le Carré de Soie. En cours, il y a l'assistance à la définition des normes de stationnement en PLUH ainsi que l'étude sur la prise de compétence des aires de stationnement (30 000 places sur le Grand Lyon). Il faut définir une stratégie. Ces places génèrent actuellement un certain nombre de ressources financières pour les communes importantes.

Il s'agit donc d'approuver le lancement de la procédure et d'autoriser le Président à signer le marché à bons de commande. Merci monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Conseiller délégué VESCO.

N° CP-2016-0790 - Assistance au contrôle de l'exploitation de l'usine d'incinération Lyon-Nord et études dans le domaine de l'incinération - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte le dossier n° CP-2016-0790. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Monsieur le Président, le dossier n° CP-2016-0790 concerne un marché à bons de commande pour l'assistance au contrôle de l'exploitation de l'usine d'incinération Lyon-Nord (Rillieux la Pape) et des études dans le domaine de l'incinération préparatoires au renouvellement du contrat prévu en 2019. Il s'agit d'autoriser le Président à signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert.

M. LE PRESIDENT : Merci bien. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

M. LE PRESIDENT : Y a-t-il des questions diverses ? Monsieur Charles ?

M. le Vice-Président CHARLES : Monsieur le Président, je vais me faire le porte-parole de quelques collègues, il y a actuellement une réorganisation des services qui est passée au CHSCT et on entend des choses diverses et variées, les services nous interrogent mais comme elle nous a jamais été présentée, il est bien difficile de répondre. Ce serait une bonne idée que cette réorganisation soit présentée aux élus.

M. LE PRESIDENT : D'accord, à la prochaine réunion de l'exécutif peut-être. C'est quand ?

M. NYS : ce qui est présenté en mars aux instances paritaires est sinon la régularisation du moins la "traduction" en droit de la fonction publique territoriale de ce qui a été acté et mis en œuvre. L'organisation des services est dans une situation transitoire depuis début janvier, par exemple avec la suppression de la délégation DTCM, pilotée par Jérôme Maillard.

Il était essentiel que nous puissions présenter aux instances paritaires cette situation de fait. A partir de cette première étape, toutes les délégations vont écrire leur projet de délégation jusqu'à l'automne permettant d'aboutir à une nouvelle organisation cible, qui sera mise en place au 1^{er} janvier 2017.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN : La demande de monsieur Charles est tout à fait légitime. Il faut à un moment donné dire les choses telles qu'elles sont. A midi, il y aura une présentation de cette réorganisation au pôle ressources. Il serait en effet opportun que, lors d'une prochaine réunion, il y ait une présentation à l'ensemble des Vice-Présidents et Conseillers délégués. Des réunions bilatérales avec l'ensemble des organisations syndicales ont eu lieu. Les agents sont en attente et dans une dynamique. Ne cassons pas cette dynamique et mettons l'ensemble des collègues au même niveau d'information. Je pense que c'est indispensable.

M. LE PRESIDENT : Je suis tout à fait d'accord pour qu'une présentation ait lieu ici. J'ajoute que j'ai donné un cadrage pour les temps futurs aux 100 cadres de la Métropole qui ont maintenant une feuille de route. Le directeur général des services a réuni 400 cadres pour leur donner une direction claire. On mettra ce sujet à l'ordre du jour d'une prochaine Commission permanente.

Chers collègues, merci beaucoup et travaillez bien.

La séance est levée à 11 heures 25.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 11 avril 2016.

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb
